

Chiffres de référence et informations sur la prévoyance professionnelle 2021

Montants-limites LPP 2021

Seuil d'entrée	CHF	21'510
Salaire annuel déterminant maximal	CHF	86'040
Déduction de coordination	CHF	25'095
Salaire assuré LPP minimal	CHF	3'585
Salaire assuré LPP maximal	CHF	60'945
<i>Prévoyance individuelle liée (pilier 3a)</i>		
Déduction fiscale maximale autorisée pour les cotisations aux formes reconnues de prévoyance:		
Avec affiliation à une institution de prévoyance du deuxième pilier	CHF	6'883
Sans affiliation à une institution de prévoyance du deuxième pilier 20 % du revenu, au maximum	CHF	34'416

Taux de conversion

La rente de vieillesse est calculée au moyen du taux de conversion sur la base du capital de vieillesse. En 2021, ce taux s'élèvera à l'âge ordinaire de la retraite à :

pour la partie obligatoire		pour la partie surobligatoire	
femmes	6,80 %	femmes	4,88 %
hommes	6,80 %	hommes	5,00 %

Rémunération des avoirs de vieillesse

En 2021, les avoirs de vieillesse (partie obligatoire et partie surobligatoire) seront rémunérés à un taux de **1,00 %**. Le taux d'intérêt minimum LPP fixé par le Conseil fédéral est également de 1,00 %.

Intérêt de retard

La rémunération des avoirs de libre passage à partir de la date de sortie se fonde sur le taux d'intérêts minimal LPP. L'intérêt de retard se monte à 2,00 % à compter du 31^e jour suivant l'obtention de toutes les informations nécessaires au virement de la prestation de libre passage (= taux d'intérêts minimal LPP + 1,00 %).

Degré de couverture

au 31.12.2007	103,93 %	au 31.12.2014	106,13 %
au 31.12.2008	100,22 %	au 31.12.2015	105,50 %
au 31.12.2009	102,78 %	au 31.12.2016	104,97 %
au 31.12.2010	103,82 %	au 31.12.2017	105,93 %
au 31.12.2011	103,88 %	au 31.12.2018	103,88 %
au 31.12.2012	104,09 %	au 31.12.2019	107,55 %
au 31.12.2013	105,58 %		

Généralités

Vous trouverez d'autres informations à ce sujet sur le site Internet www.pkmobil.ch. Vous pourrez y télécharger directement nos formulaires sous la rubrique « Service ». En cas de question ou pour toute demande de précisions, nous sommes volontiers disposés à vous conseiller.